

L'écriture inclusive en 4 points

1. **Renoncer à la mise au masculin habituelle du texte** : ne pas utiliser uniquement le masculin générique pour désigner des femmes et des hommes, et ne pas avoir recours à une note explicative au début du texte pour justifier l'emploi du masculin générique.
2. **Favoriser la rédaction épïcène**, par exemple l'utilisation de « noms collectifs » tels que :
 - La communauté étudiante au lieu d'écrire : les étudiant.e.s.
 - Le corps professoral au lieu de : les professeur.e.s.
 - L'équipe de travail au lieu de : les employé.e.s.
3. **Si le point précédent ne peut pas être appliqué, utiliser la forme tronquée** (faute d'espace ou pour alléger la lecture), par exemple :
 - Les participant.e.s.
 - Les chercheur.euse.s.
 - Les intervenant.e.s.
 - Cher.e.s
4. Étant donné qu'il n'y a pas de consensus sur l'usage de l'écriture inclusive, il est possible d'**alterner entre les points 1, 2 et 3.**



Documents additionnels :

[Université de Montréal. Guide d'écriture pour toutes et tous](#)

[Banque de dépannage linguistique - Épïcène, neutre, non binaire et inclusif](#)

[Polytechnique Montréal Guide rédaction épïcène](#)